

En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite

Pierre-Yves BULTEAU



LE LIVRE

- 73 idées de l'extrême droite contrecarrées une à une.
- Syndicats de salariés et d'étudiants, associations s'unissent pour soutenir la publication d'un livre antidote au discours du Front national.

Les 73 affirmations relatées et contrecarrées dans ce livre ressortent de conversations quotidiennes, trouvent de l'écho chez les salariés, les jeunes et les milieux populaires. Dans une France et une Europe traversées par une crise sociale et économique aiguë, l'extrême droite et son parti en France, le Front national, sont de plus en plus compris comme un parti de protestation contre l'iniquité sociale qui serait capable de réaliser une partie des promesses non tenues par les gouvernements successifs. De plus en plus de citoyens s'interrogent sur ces propositions, certains reprennent, souvent sans le savoir, des idées fausses. D'autres se demandent comment défendre au mieux les valeurs de la République. Aujourd'hui, pour faire reculer l'extrême droite, il ne suffit plus de dénoncer ses dérives antirépublicaines, de combattre un clan et un parti politique, tout comme de s'en tenir à la posture de l'antifascisme. Il faut s'atteler à combattre les idées fausses qui contaminent insidieusement nos discours, en les contrecarrant une à une.

Ce petit livre, édité dans un format poche (164 p. - 5 €), accessible au grand public, répond à 73 idées reçues diffusées par l'extrême droite. Sur le modèle du livre d'ATD Quart Monde, *En finir avec idées fausses sur les pauvres et la pauvreté* (Editions de l'Atelier, paru en 2013) sur le thème de la pauvreté et diffusé à ce jour à plus de 30 000 exemplaires, *En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite* s'appuie sur des données solides. Il est un antidote indispensable au discours de l'extrême droite et invite à refuser la tentation autoritaire, le « chacun chez soi » et le « chacun pour soi », pour construire une société d'égalité, de liberté et de fraternité pour tous. Il démasque cette propagande selon laquelle l'égalité des êtres humains ne serait pas une chance mais une menace.

Pierre-Yves Bulteau a bénéficié du concours précieux de syndicats (CGT, FSU, Union syndicale Solidaires) et d'associations (FIDL, JOC, MRAP, UNEF, UNL) dont les militants sont quotidiennement confrontés aux questions d'un monde de la jeunesse et du travail sensible à la propagande de l'extrême droite. Ce livre est le symbole de la mobilisation de syndicats et d'associations, pour faire barrage à ces idées qui sous le masque de l'évidence véhiculent des mensonges et remettent en cause le fondement de notre démocratie : le droit de chacun à vivre dans la liberté, l'égalité et la fraternité. Le devoir des citoyens et des organisations qui les rassemblent est de dissiper le mensonge, de se défaire du poison de la division et de la haine. On ne peut laisser le soin aux seuls partis politiques qui se reconnaissent dans l'idéal républicain de répondre à la propagande de l'extrême droite. Les idées de l'extrême droite ne circulent plus seulement dans les meetings électoraux et les isolements, elles se propagent dans les campus, les lycées, les quartiers, les territoires, sur les lieux de travail, jusqu'à occuper les conversations quotidiennes et se banaliser.

- Argumentaire solide développé par Pierre-Yves Bulteau, précédé d'une introduction de Gérard Aschieri, Frédéric Bodin, Agnès Naton et Pierre Tartakowsky.
- Ce livre est édité par Les Éditions de l'Atelier en partenariat avec l'Institut de recherches de la FSU, La Ligue des Droits de l'Homme, Union syndicale Solidaires, VO Editions ; avec le soutien de la CGT, FIDL, FSU, JOC, MRAP, UNEF, UNL.
- Une adresse mail a été créée : ideesfausses_extremedroite@editionsatelier.com

EN LIBRAIRIE À PARTIR DU 03 AVRIL 2014

En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite

Pierre-Yves BULTEAU

Édité par les Éditions de l'Atelier - 164 p. - 5 € (POCHE)

RELATIONS PRESSE (ÉDITIONS DE L'ATELIER) :

Carole LOZANO

01 45 15 20 25 ou 06 76 97 62 20

carole.lozano@editionsatelier.com

En librairie à partir du 03 avril 2014



Qu'en est-il de la préférence nationale, de l'expulsion des étrangers, de la fermeture des frontières, de la sortie de l'euro, de la suppression des accords de Schengen, de la concurrence des travailleurs, de l'antisémitisme, de l'hostilité à l'islam, de l'assignation des femmes à leur rôle de mère, de la peine de mort, de l'homophobie, etc. ? Faut-il choisir le « chacun pour soi » et le « chacun chez soi » ou conquérir des droits pour tous ?

PLAN DU LIVRE

En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite

(164 p. - 5 €)

PREMIÈRE PARTIE : « LES ÉTRANGERS SONT COUPABLES »

Idées reçues sur l'immigration, les travailleurs étrangers, les travailleurs sans-papiers et la mondialisation du travail.

DEUXIÈME PARTIE : « C'EST LA FAUTE AU SYSTÈME »

Idées reçues sur l'exercice de la démocratie représentative, les libertés, les droits et les devoirs civiques

TROISIÈME PARTIE : « LA FRANCE AUX FRANÇAIS »

Idées reçues sur l'histoire de France et les questions d'identités, de cultures et de religions

QUATRIÈME PARTIE : « LES FAUSSES SOLUTIONS »

Sur l'accueil / Sur le social et l'économie / Sur la concurrence entre les travailleurs / Sur la mondialisation / Sur l'Europe / Sur la démocratie / Sur les libertés / Sur les droits et les devoirs civiques / Sur l'exercice du pouvoir

Sept idées reçues déconstruites

2. « Aujourd'hui, la France accueille bien plus d'étrangers qu'elle ne peut le faire. »

Depuis 1994, la France accueille, chaque année et avec peu de variation, environ 200 000 migrants sur son sol, alors que dans le même temps, 100 000 autres font le chemin inverse, retournant le plus souvent dans leur pays. À peu de chose près et de manière constante, le solde migratoire français est donc de 100 000 personnes par an. Une vétille pour un pays de 66 millions d'habitants. D'autant que si l'on reste sur cette période allant de 1994 à 2012 et que l'on compare la moyenne du taux net de migration en France par rapport à celui des autres pays européens, on se rend compte qu'il est de 0,008 %, soit six fois inférieur à celui de l'Allemagne [0,05 %] et onze fois inférieur à celui de la Norvège [0,09 %]. Si l'on détaille ces chiffres, maintenant, on s'aperçoit que pour l'année 2012, 191 452 titres de séjour ont été délivrés par la France [lire encadré], dont 86 572 pour raisons familiales, 58 000 en direction d'étudiants qui, pour la plupart, rentrent chez eux une fois leur cursus terminé, 18 005 au titre « humanitaire » et 16 379 pour raisons économiques. Dans son découpage, cette dernière statistique précise que 3 000 de ces titres de séjour sont accordés à des travailleurs qualifiés contre 13 000 à des travailleurs peu qualifiés. Mais ce n'est qu'une réalité officielle : ces soi-disant entrées de travailleurs non qualifiés sur le territoire national sont en fait des régularisations de travailleurs sans-papiers déjà présents en France et ce, depuis de nombreuses années. Reconnaître cela publiquement permettrait de couper court au fantasme de l'invasion instrumentalisée par l'extrême droite, de sortir d'une logique de réfutation chiffres contre chiffres, et d'affirmer, enfin, que non seulement l'économie française a besoin de ces travailleurs mais que, plus largement, la France n'est pas seulement un pays d'accueil, mais bien d'hospitalité. Plus vaste que la seule politique de la main tendue, cette notion d'hospitalité est une indispensable condition à la préservation du vivre-ensemble qui doit être opposée à la politique du chiffre. S'appuyant sur l'égalité des droits, la solidarité et l'ouverture au monde, elle doit promouvoir l'établissement d'un nouveau pacte citoyen qui rassemblerait toutes les personnes vivant sur le territoire et ce, quel que soit l'endroit où elles sont nées.

8. « L'essentiel des impôts et des cotisations sociales ne sert qu'à financer le chômage des oisifs et des profiteurs, souvent des étrangers qui ne font aucun effort pour avoir du travail. »

Les travailleurs non qualifiés comptent parmi les plus touchés par le chômage et la précarité. Cela concerne une grande majorité des travailleurs étrangers, dont plus du tiers est employé sous contrats temporaires. On retrouve ce taux à l'échelle européenne où la fréquence de la précarité de ces derniers est environ cinq fois supérieure à celle de l'ensemble de la population occupant un emploi. Mais, à qualification égale, les étrangers ne sont pas plus au chômage que les Français. Quant au vocabulaire choisi par l'extrême droite pour les qualifier, il est non seulement injurieux mais totalement faux. Alors oisifs, les étrangers ? Comme tous les travailleurs, ils ne ménagent par leur peine, on le constate sur les chantiers, dans les arrière-salles, de l'hôtellerie, dans le nettoyage ou l'agro-alimentaire... Comme les étrangers ne sont pas différents des Français, ils souhaitent pouvoir vivre dignement de leur travail. Chose impossible pour les demandeurs d'asile, qui, rappelons-le, n'ont pas le droit de travailler, et compliquée pour les autres étant donné la complexité de la loi en matière de régularisation au titre du travail [lire l'encadré du point précédent]. Quant aux prestations sociales, ATD Quart-Monde¹ a récemment démontré qu'une large partie des personnes éligibles à ces différents types d'aides – qu'elles soient Françaises ou étrangères – n'en faisaient tout simplement pas la demande. Souvent du fait de leur difficulté à entreprendre ces démarches ou du simple manque d'information sur la manière de les obtenir. Ce phénomène a un nom : il s'agit du non-recours². Chaque année, il fait « économiser » 11 milliards d'euros à l'État, dont 5,3 milliards pour le RSA et 4,7 milliards pour les prestations familiales et de logement.

21. « Depuis l'euro, la vie est plus chère et tout va plus mal. »

La cause de la plupart de nos difficultés, c'est la financiarisation de l'économie et la spéculation à échelle mondiale, avec ou sans euro. L'extrême droite désigne l'euro comme la cause de tous nos maux pour éviter le débat sur l'essentiel, à savoir l'usage qui est fait de cette monnaie utilisée par 18 pays de l'Union européenne. L'euro a réduit les risques de *dumping* qui résulteraient de la dévaluation des monnaies nationales. Sans l'existence de l'euro, que se passerait-il si, par exemple, du fait de leurs difficultés économiques, l'Espagne et l'Italie décidaient de dévaluer leur monnaie de 30 % ? Les débouchés des produits français exportés vers ces pays seraient supprimés car leur prix augmenterait d'autant, ce qui provoquerait des licenciements. Les économies de pays européens sont donc trop imbriquées pour pouvoir se livrer à une guerre économique en dévaluant leurs monnaies. Pour autant, la gestion actuelle de l'euro n'est pas satisfaisante. Elle devrait être démocratisée : les orientations de la Banque centrale européenne devraient être débattues et décidées par des instances politiques au niveau des parlements européens et des parlements nationaux. Une autre logique financière que celle qui consiste à contenir l'inflation en favorisant la rente au détriment d'investissements créateurs d'emplois et permettant de réaliser la transition écologique. L'euro devrait être un levier au service du projet élaboré par la Confédération européenne des syndicats [CES] et intitulé « une nouvelle voie pour l'Europe » [voir encadré du point 16]. L'euro ne doit en effet pas être une fin en soi mais un moyen au service des échanges, de l'emploi, des projets de développement et de la solidarité entre les femmes et les hommes des pays européens.

33. « Les femmes et les hommes ont par nature des rôles différents dans la société. Si l'on gomme ces vérités, les enfants n'auront plus de pères. »

L'identité féminine ou masculine repose-t-elle sur les seules données biologiques ? Dire cela enferme les femmes dans un rôle reproductif [lire point suivant]. Comme si la différence biologique déterminait des différences sociales. L'émancipation sociale puis économique des femmes fait partie intégrante des conditions essentielles au progrès de la société. Le modèle de l'épouse restant au foyer pendant que le mari part gagner de quoi faire vivre la maisonnée n'a jamais été immuable, malgré ce que voudrait faire croire l'extrême droite. Les « rôles définis » de chacun n'ont jamais cessé d'évoluer, cela se mesure par exemple au vu des exploits sportifs féminins... Pour autant, les avancées formidables du siècle dernier en matière de droits de la femme [droit de vote, droit à la contraception, droit de divorcer, droit de disposer librement de son argent, etc.] ne doivent pas être considérées comme un acquis définitif : les obstacles mis à l'effectivité des droits sont nombreux et les risques de régression toujours présents. Le combat, sur ce plan, n'est donc jamais fini et doit donner aux femmes, comme aux hommes, le choix de mener leur existence comme ils l'entendent, notamment grâce à l'accès à la connaissance et à tous les ressorts de la citoyenneté. Cela pour continuer d'inventer leur vie.

L'égalité hommes-femmes, un principe qui s'apprend à l'école

Ce dernier est prévu par la loi française depuis 1989 et son article L 121-1 du code de l'éducation. Il y est clairement stipulé que « *les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur [...] contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes [...] Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte* ». Cette politique d'éducation à l'égalité est l'un des principes fondamentaux de l'Union européenne¹. Elle demande aux États membres de la transcrire dans leurs législations par des actions diverses et de sensibilisation à l'école par le biais d'activités pédagogiques évoquant la lutte contre les stéréotypes sur les femmes et les hommes. « *Voilà ce que les études sur le genre, ou les rapports sociaux de sexe, apportent à l'éducation des filles et des garçons : l'ouverture des possibles, l'égalité des choix et le respect de la personnalité de l'enfant*². » Rien à voir avec ce prétendu enseignement de la « théorie du genre » dont bruissent les réseaux sociaux de l'extrême droite.



51. « En France, les lois sur la laïcité considèrent que la religion est une affaire privée. La loi doit donc empêcher toute expression publique de toute religion, et notamment de l'islam. »

Affirmer cela, c'est détourner le principe même de la laïcité. Cette dernière est tout sauf un pilier identitaire. Face à ce procédé de détournement et de rétrécissement de la laïcité qui voudrait que les religions – et en particulier l'islam – portent atteinte au vivre-ensemble, il convient de préciser qu'il s'agit, au contraire, d'un principe politique émancipateur fondé sur la liberté de conscience de chacun [lire encadré]. La laïcité vise à l'exercice du pouvoir par le peuple et ce, à l'abri de toute tutelle politique, religieuse¹ et de toute confiscation idéologique. Elle doit garantir le droit des femmes et des hommes, quelles que soient leurs situations, leurs convictions, leur religion s'ils en ont une, à conduire leur existence comme ils l'entendent. Non, la laïcité ne signifie pas l'éradication des religions ni la relégation de leurs expressions dans un espace soi-disant privé. Une vieille rengaine qu'il convient ici de démonter. Car dire cela reviendrait à affirmer que tout serait donc permis derrière les portes de son appartement. Une notion du « privé » qui renvoie en fait à celle de « domestique » et qui a largement été combattue par les féministes dès les années 1970. De « privées » à « domestiques », ces sphères seraient alors considérées comme des zones de liberté absolue et donc des zones de non-droits. Des « *angles morts de la société* », selon Pierre Dharéville², qui deviendraient les ferments de toutes les violences et de tous les fanatismes. L'inverse même des lois de la République qui font de la protection de l'individu la première condition de l'élaboration de l'intérêt général. La République n'a donc rien de bon à attendre d'une foi imposée en privé et refoulée en public. C'est même le meilleur moyen de favoriser l'irruption de mouvements aux revendications communautaristes fortes et de voir ces dernières instrumentalisées et portées dans l'espace public. C'est pour cela que la laïcité garantit la liberté de culte – dans le respect de l'ordre public – tout en réaffirmant la liberté de conscience de chacun, ne plaçant aucune opinion au-dessus des autres, construisant ainsi l'égalité républicaine. Cette même égalité qui stipule, pour les religions autant que pour les partis politiques ou les structures syndicales et associatives, que chacun a droit à l'expression publique dès lors que celle-ci n'empiète pas sur les autres libertés des citoyens et n'impose pas ses vues à l'ensemble de la société.

57. « On devrait réserver le RSA aux Français car il est financé par les impôts des Français. »

C'est un énorme mensonge répété en boucle, en vertu de la règle du « plus c'est gros, mieux ça passe ». Le Revenu de solidarité active n'est absolument pas financé par l'impôt des Français mais par une taxe perçue sur les revenus financiers. Cette prestation est le volet social de la loi Tepa, plus connue sous le nom de « paquet fiscal », votée en août 2007 par le gouvernement Fillon. Géré par les conseils généraux et versé par la Caisse d'allocation familiale, le RSA est un revenu minimum alloué en contrepartie de l'obligation de chercher un travail ou de définir et suivre un projet professionnel visant à améliorer sa situation financière. Il se divise en deux prestations possibles : le « RSA socle », pour les bénéficiaires exclus de toute activité, et le « RSA activité », pour les travailleurs percevant d'infimes revenus professionnels. En 2012, le montant du « RSA socle » s'élevait à 475 euros pour une personne seule. Somme de laquelle doit être déduit ce qui a déjà été perçu comme forfait logement, pension alimentaire ou allocation familiale. Son fonctionnement est d'une telle complexité que 35 % des bénéficiaires potentiels du « RSA socle » ne le demandent pas. Concernant le « RSA activité », le taux de non-recours explose à 68 %. Quant aux étrangers, plusieurs conditions particulières encadrent pour eux l'accès au RSA. Concernant les citoyens de l'Espace économique européen [EEE], ils doivent remplir les conditions qui permettent de bénéficier d'un droit de séjour et résider en France depuis au moins trois mois au moment de leur demande. Les autres n'y ont droit qu'à condition d'être en possession d'un titre de séjour les autorisant à travailler depuis au moins cinq ans ou d'avoir obtenu le statut de réfugié après une demande d'asile : ce qui représente environ 10 000 personnes par an.

59. « Il y a trop de main-d'œuvre disponible et pas assez d'emplois pour tout le monde, c'est pour cela qu'il faut donner la priorité d'embauche aux Français. »

Ce n'est pas à cause d'une main-d'œuvre soi-disant trop importante que toute une série de secteurs n'arrivent pas à recruter à hauteur de leurs besoins, mais plutôt à cause des problèmes de formation et de pénibilité non reconnue de certains de ces métiers, ainsi que du versement de salaires trop faibles. En 2012, une enquête de Pôle emploi indiquait que 43 % des projets de recrutement s'étaient révélés extrêmement difficiles ou n'avaient tout simplement pas eu lieu. Cela, principalement à cause du manque de mobilité du travail sur le territoire national et des mauvaises conditions d'accueil des travailleurs immigrés en France. Ainsi, 40 % des bassins d'emploi connaissent des difficultés de recrutement quand 20 % sont en situation chronique de chômage. Sans que l'un vienne compenser l'autre. Cette situation n'a aucun rapport avec la supposée concurrence entre les travailleurs français et étrangers. Celle-ci est un faux problème dont la solution ne réside pas dans l'exclusion d'une population au bénéfice d'une autre mais bien dans l'engagement d'une politique de réformes structurelles axée sur la formation, la qualification ainsi que sur le niveau de rémunération qui permettrait de rendre plus attractifs certains métiers. Revaloriser les conditions de travail dans les domaines du bâtiment ou du service à la personne permettrait ainsi à chaque travailleur de pouvoir faire le choix de s'engager dans ces métiers. Pour l'économiste El Mouhoud Mouhoud, cette absence de réflexion politique n'encourage pas les travailleurs nationaux à les choisir, et pousse les travailleurs immigrés à aller s'installer là où leurs réseaux leur permettent de trouver du travail. Tant que ce débat social et économique sera occulté, l'extrême droite pourra toujours le ramener sur le seul terrain de la « priorité nationale ».